

La centrale à biomasse de Gand ne verra pas le jour

Belga

mar. 03/05/2016 - Joyce Azar

Le gouvernement flamand a tranché : il n'accordera pas de subsides à l'entreprise qui porte ce projet. Fait marquant : la décision a été prise avant même que le nouveau ministre flamand de l'Energie, Bart Tommelein, ne prête serment.

Le gouvernement flamand est tombé d'accord lundi après-midi : il n'accordera pas de subsides à l'entreprise chargée de l'installation d'une nouvelle centrale à biomasse à Gand. Sans ce financement, la centrale ne sera pas rentable. La Flandre a ainsi décidé de suivre l'avis négatif rendu par l'administration.

"Tout démontre que le dossier n'était formellement pas en ordre. En l'absence de clarté quant à l'origine des matières premières, mieux vaut ne pas prendre de risque", indique le futur ministre flamand de l'Energie, Bart Tommelein (Open VLD). "Les éléments rendus dans l'avis de l'administration étaient clairs. Mes collègues ont pris la décision que j'aurais voulu prendre. Je peux m'en plaindre, mais la décision est la bonne".

Bart Tommelein ne prêtera serment que mercredi. Il succèdera alors officiellement à Annemie Turtelboom, qui a démissionné vendredi dernier suite aux critiques sur la Turteltaxe, une taxe sur l'énergie directement liée aux soutiens éventuels accordés aux centrales à biomasse.

Interrogé par la VRT, le ministre-président flamand Geert Bourgeois (N-VA) a expliqué la rapidité de cette décision. "L'avis négatif de l'Agence flamande de l'Energie date du 14 avril, mais je ne l'ai reçu que ce week-end", a-t-il souligné, précisant que la décision a été prise par tous les partenaires de la majorité. "Tout le monde était d'accord sur le fait que ce dossier n'était pas acceptable". D'après Geert Bourgeois, les critiques rendues par l'Agence étaient telles qu'il a préféré ne pas attendre la prestation de serment du nouveau ministre pour trancher.

La facture des Flamands va-t-elle réellement baisser?

La dénommée Turteltaxe a été mise en place dans le but de réduire l'énorme dette engendrée par les certificats verts. Ces primes avaient pour objectif de subsidier toutes formes d'énergie renouvelable, tels que les panneaux solaires, les éoliennes et les centrales à biomasse.

Les subsides qui devaient être accordés à la centrale de Gand s'élevaient à deux milliards d'euros, étalés sur 15 ans. Un soutien à la centrale de Lengerlo, dans le Limbourg, coûterait tout autant. D'après l'Open VLD, la suppression de ces dépenses devrait permettre de faire baisser la taxe sur l'énergie.

Mais selon les partenaires de la majorité (CD&V et N-VA), cette logique ne tient pas. Etant donné que les subsides à la centrale de Gand ont été annulés, la Flandre doit trouver de nouvelles alternatives pour atteindre ses objectifs climatiques. D'ici 2020, elle s'est en effet engagée à produire 10,5% d'énergie renouvelable. La solution que les partis flamands devront trouver risque, elle aussi, de coûter de l'argent.